



Droit de visite sur nourisson

Par **Malbaraise**, le **03/01/2021** à **04:12**

Bonjour, (on dit "Bonjour" en arrivant quelque part, non ?)

Je je vais entamer une procédure de divorce. Je voudrais savoir comment ça se passe pour le droit de visite des enfants sachant que j'ai une petite de 4 ans et un nourisson de 3 semaines.

Merci.

Par **youris**, le **03/01/2021** à **09:48**

bonjour,

sauf accord amiable qui généralement ne dure pas longtemps, vous devez saisir le juge aux affaires familiales qui déterminera les droits de visite et de garde, des enfants, ainsi que les éventuelles pensions alimentaires.

vous devez poser la question à votre avocat que vous payez pour vous aider.

salutations